Inades Formation

Servir le bien commun

COMMENT STIMULER ET ACCOMPAGNER LES MÉCANISMES DE POSITIONNEMENT DES JEUNES SUR LES DIFFÉRENTS MAILLONS AGRICOLES ?

Recueil des initiatives dans le réseau Inades-Formation réflexions et cadrage de pistes d'actions

Département des Programmes
Aout 2019

SOMMAIRE

0. **Introduction……3**

1. **Les mécanismes directs de positionnement des jeunes dans l'entreprenariat agricole…5**

2. **Les mécanismes indirects de positionnement des jeunes dans l'entreprenariat agricole……8**

3. **Conclusion……...10**

Annexe : Synthèse de quelques initiatives jeunes en cours dans le réseau……..11

0. Introduction

Les jeunes, définis par les Nations Unies comme toutes les personnes ayant entre 15 et 24 ans, représentent actuellement environ 60 % de la population africaine. Globalement en Afrique, les programmes de développement prennent en compte l'âge de 35 ans comme âge limite pour les jeunes. De toute évidence, le mode de participation des nouvelles générations au secteur agricole va déterminer l'évolution de ce secteur dans les années à venir.

Selon les statistiques, le nombre d'habitants sur la Terre devrait passer de 7,7 milliards aujourd'hui à 9,7 milliards en 2050[1]. Comptant 1,2 milliard d'habitants en 2017, le continent africain devrait avoisiner les 2,5 milliards en 2050[2]. Cette croissance démographique laisse prévoir un accroissement de la demande en produits alimentaires et de l'emploi en Afrique et dans le monde.

Aujourd'hui, l'agriculture familiale fournit plus de 70% de la nourriture consommée dans le monde[3]. De toute évidence, la promotion de la participation des jeunes à l'agriculture familiale et l'utilisation de leur énergie et leur capacité d'innovation semblent donc constituer l'occasion d'accroître la productivité agricole, de réduire la pauvreté rurale, d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages et satisfaire la demande alimentaire croissante.

Or, aujourd'hui, un constat majeur se dégage à l'observation de nombreuses situations rurales[4]: les jeunes, tant les garçons que les filles, se désintéressent des métiers de l'agriculture, n'ayant souvent qu'une seule envie, celle de quitter la ferme où ils sont nés. Ils deviennent paysans par défaut, non par désir, moins encore par projet. ***Comment fonder le développement futur de l'agriculture familiale si ceux et celles qui sont destinées à la faire vivre et à la réinventer n'ont pas le goût de s'y investir ?***

En effet, l'image que les jeunes africains ont de l'agriculture semble souvent négative. Ce caractère « répulsif » de l'agriculture tient à plusieurs facteurs : ***pénibilité du travail, difficultés pour s'installer, milieux ruraux souvent dépourvus du minimum d'infrastructures (électricité, loisirs), statut social dévalorisant (l'agriculture est souvent considérée comme l'activité de ceux qui n'ont pas réussi à faire autre chose, l'opinion selon laquelle l'agriculture en milieu paysan est un métier de pauvre).*** Ces jeunes désintéressés par l'agriculture sans attache en milieu rural sont tentés à quitter les villages à tout moment. C'est ainsi qu'ils sont tentés par l'émigration vers les villes et l'Europe.

Et pourtant, l'agriculture de l'Afrique a besoin des jeunes pour pouvoir répondre au défi d'alimenter une population croissante et, dans le même temps, qu'elle peut offrir aux jeunes

---

[1] *Rapport 2019 de l'ONU sur les « Perspectives de la population dans le monde 2019 », 17 juin 2019*

[2] *Publication du Journal Le Monde du 20 septembre 2017 sur une analyse de l'Institut français d'études démographiques (INED)*

[3] *www.familyfarmingcampaign.net*

[4] *Rapport de la conférence préparatoire à l'Année Internationale de l'agriculture familiale, 2014, Machakos (Kenya)*

toute une gamme d'opportunités d'emplois qui peuvent être durables et rentables, pour autant qu'un certain soutien leur soit accordé.

Dans ces conditions, il est clair que les jeunes ne vont s'engager avec plaisir dans l'agriculture que lorsque des efforts seront déployés pour favoriser leur participation à l'agriculture. D'où la nécessité de déployer tout ce qui peut faire reconnaître l'activité agricole comme un métier noble, particulièrement auprès des jeunes, garçons ou filles. En ce sens, un travail particulier doit être fait à l'endroit des jeunes, ceux qui vivent en milieu rural mais aussi ceux qui vivent en ville, parmi lesquels souvent ceux qui ont été diplômés dans des écoles d'agriculture. Ces efforts à déployer devraient être centrés sur les éléments suivants : (i) l'élimination des contraintes qui limitent l'accès aux ressources productives ; (ii) la modernisation de l'agriculture familiale et l'amélioration de sa rentabilité ; (iii) le développement des capacités, y compris l'esprit d'entreprise et l'échange de connaissances. La volonté politique et l'intérêt à promouvoir une image renouvelée de l'agriculture sont également fondamentaux.

A juste titre, *"**Nous devons penser différemment : développer l'agriculture comme une entreprise, pour qu'elle devienne un secteur qui crée des richesses, pas un secteur qui gère la pauvreté. Cela incitera les jeunes Africains à y voir une activité viable***" ; Disait Dr. Akinwumi Adesina à l'investiture du Président de la BAD, 1er septembre 2015.

Les jeunes pourront s'engager que lorsque l'agriculture sera suffisamment accessible, rémunératrice et socialement revalorisante. Relever ce défi passera entres autres par la mise en œuvre de plusieurs stratégies ou mécanismes de positionnement des jeunes dans l'entreprenariat agricole.

Dans le cadre de son domaine d'intervention sur la promotion de systèmes alimentaires basés sur l'agriculture familiale, Inades-Formation estime que la place aux jeunes est un enjeu important, en tant qu'acteurs garant de la relève générationnelle. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet sur la valorisation de vivres de souveraineté, un recueil d'informations sur le contexte des jeunes dans l'agriculture dans huit pays a été conduit ainsi que le suivi et l'analyse des projets spécifiques des BN en direction des jeunes. Il était question d'analyser le contexte et ce qui peut être fait pour stimuler et accompagner l'entreprenariat collectif agricole dans les différents maillons du secteur agricole, tant dans les campagnes que dans les villes.

Il s'est dégagé que des initiatives fermantes existent. Ces initiatives sont reprises dans les annexes à ce document. Ces initiatives manquent souvent de stratégies de stimulation et accompagnement.

Parmi ces stratégies à expérimenter, on peut distinguer des mécanismes directs de positionnement des jeunes dans les métiers agricoles c'est-à-dire de la production aux services de restauration et des mécanismes indirects. Ces derniers mécanismes, sans positionner directement les jeunes sur l'entreprenariat agricole, peuvent créer des conditions favorables à leur intéressement et leur positionnement future.

L'Entreprenariat collectif agricole (ECAGRI), une opportunité pour les jeunes.

L'Entreprenariat collectif agricole (ECAGRI) est un concept et une démarche qui consiste à aider un ensemble d'exploitants agricoles à *analyser leur situation spécifique* et à leur permettre de *disposer de connaissances techniques et moyens appropriés* pour créer une ou des entreprises socio-économiques autour des services gérés en commun dans les différents maillons agricoles. Le développement de L'ECAGRI vise l'amélioration de l'alimentation et des autres conditions de vie (*santé, scolarisation, habitat, équipements familiaux, etc.*) des populations rurales en leur permettant de tirer un meilleur profit de leurs efforts dans les exploitations familiales et dans les autres activités y associées. Il s'agit de faire des exploitations agricoles familiales des entreprises paysannes rentables (*maitrise de la production, de la commercialisation et valorisation des produits locaux, accès aux financements, etc.*) pour que notamment les jeunes et les femmes puissent y trouver leur compte.

Le concept ECAGRI renvoie à la gestion des centres de services (*gestion de l'approvisionnement en semences et autres intrants, gestion de la commercialisation, gestion de la transformation et valorisation des produits agricoles, etc.)* sur base de la solidarité et la complémentarité des acteurs. Le concept ECAGRI écarte le principe de domination par le plus possédant, en garantissant l'égalité en cas de vote comme l'inspire le principe coopératif. L'ECAGRI implique un *partage solidaire de la richesse* et constitue un moyen d'impulser *l'Economie locale, solidaire et ré-distributive*. Il se présente ainsi comme une alternative au modèle capitaliste, non distributif et spéculatif.

Basé sur la création de centres de services dans les différents maillons des systèmes agricoles, le développement de l'ECAGRI crée des opportunités pour l'insertion des jeunes en milieu rural en les positionnant notamment sur la gestion des centres de services développés dans ces différents maillons agricoles.

1. Les mécanismes directs de positionnement des jeunes dans l'entreprenariat agricole

❑ La conduite d'Etudes/enquêtes sur les opportunités économiques dans les filières agro-pastorales au profit des jeunes.

Il s'agit ici de repérer les dynamiques, initiatives ou potentialités porteuses de changements positifs dans les milieux des jeunes et dans la société en général, de repérer les jeunes porteurs de dynamiques ou les porteurs d'initiatives, ceux qui sont déjà "en route" mais également les porteurs potentiels d'initiatives qu'il faut aider à devenir des acteurs réels c'est-à-dire des architectes et des bâtisseurs de leur propre développement économique et social ;

Ces études permettront de déceler les *maillons porteurs* pour les jeunes où ils peuvent développer des activités génératrices de revenus (AGR) et sensibiliser les jeunes au choix des AGR. Les opportunités peuvent couvrir les domaines suivants :

- *Services de productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques*
  - ✓ *Création et gestion d'exploitations ou de fermes agricoles ;*
  - ✓ *Création et gestion de boutiques de vente de semences et intrants dans les zones de productions agricoles et agro-pastorales ;*
  - ✓ *Services de transport des produits agricoles vers les lieux de stockage ou de transformation ou de commercialisation.*

- *Services de stockage des produits agricoles*
  - ✓ *Il s'agit ici de conserver les denrées agricoles pour les saisons difficiles ou avant utilisation, de conserver les produits agricoles avant transformation ou pour suivre les bonnes périodes de vente ou en attendant la vente.*
- *Services de transformation des produits agricoles*
  - ✓ *Il s'agit ici de la création et gestion des services de transformation par des groupes de jeunes producteurs ou non producteurs. Les unités de transformation ciblées peuvent être entre autres des décortiqueuses de riz, moulins à maïs, broyeuses de manioc, presses d'huile de palme, unités de transformation de sésame, d'anacarde, etc.*
- *Services de distribution et vente de produits agricoles*
  - ✓ *Création de services de collecte de produits agricoles et liaison avec les acheteurs;*
  - ✓ *Création de magasins de vente de gros ou de détail ;*
  - ✓ *Création de comptoirs de vente de proximité dans les villages, centres urbains ou zones d'habitations.*
- *Services de soutien à la consommation*
  - ✓ *Diversification des usages (transformation) de produits alimentaires ;*
  - ✓ *Création de restaurants dans les villes et centres urbains ;*
  - ✓ *Création de magasins/boutiques de vente de compléments alimentaires non accessibles dans les exploitations familiales agricoles (sels, huile, sucre, etc.).*

- **L'appui à la mise en œuvre des AGR des jeunes**

Il s'agit ici de susciter la prise d'initiative des jeunes dans la mobilisation et le développement d'activités génératrices de revenus en milieu rural et urbain. Les actions d'accompagnement peuvent tourner autour de :

- L'élaboration de *plans d'affaires d'AGR* choisis par les jeunes ; il s'agit là de cibler des AGR à forte potentialité économique.
- La formation des jeunes sur différents thèmes en lien avec l'entreprenariat et les AGR choisis,
- La mobilisation de *ressources de financement* de ces AGR (financements projets, montage de projets bancables/étude de rentabilité, appui à la contractualisation avec les structures de microfinances locales, etc.) ;
- Le *suivi* de la mise en œuvre des AGR.

- **Le renforcement de la participation des jeunes agriculteurs ou ruraux dans les organisations paysannes (OP) existantes.**

L'agriculture africaine est confrontée à des difficultés de renouvellement des chefs d'exploitation et de mobilisation de mains d'œuvre pour les travaux agricoles. Dans ces conditions, les organisations paysannes doivent s'interroger sur les moyens de maintenir les jeunes dans l'agriculture, notamment par le développement de services d'aide à l'installation des jeunes (*fonds d'appui, accès à la terre, aux semences et intrants, accès à la formation, etc.) ;*

En effet, les organisations paysannes constituent un instrument efficace pour la modernisation de l'agriculture familiale et l'amélioration de la rentabilité des métiers agricoles, conditions essentielles pour attirer les jeunes générations vers ce secteur d'activité.

En effet, il s'agira ici de donner plus de possibilités de participation des jeunes dans les organisations agricoles en créant les conditions nécessaires à l'émulation des jeunes dans ces organisations. Cette participation aux organisations agricoles peut aider les jeunes à affronter les contraintes et à consolider leur position sur le marché. Cette participation devra se traduire non seulement par leur adhésion aux coopératives agricoles mais aussi en jouant un rôle actif dans les organes de gestion de ces coopératives.

- **L'appui à la création de coopératives/groupements de jeunes autours des opportunités liées aux systèmes alimentaires ainsi que des réseaux de groupes de jeunes.**

Il importe que le développement des capacités pour l'agriculture mette l'accent sur la création d'entreprises collectives agricoles gérées par les jeunes. A cet égard, une série d'activités visant à renforcer les capacités et à stimuler les motivations, telles que : les voyages d'apprentissage, les échanges entre jeunes entrepreneurs agricoles et les autres jeunes et le partage de connaissances, peut s'avérer utile.

Le développement d'entreprises collectives agricoles de jeunes agriculteurs passe par une meilleure exploitation des opportunités d'entreprenariat en milieu rural et urbain. En effet, les chaînes de valeur agricole depuis le champ jusqu'à la consommation, offrent des emplois agricoles plus variés que dans le passé et un secteur agricole plus diversifié.

Des opportunités dans les domaines de la production agro-sylvo-pastorale et halieutique, de l'entretien du matériel agricole, de la commercialisation de produits agricoles, de semences et d'intrants, du conditionnement, du transport, de la transformation, de la distribution et de la valorisation des produits alimentaires doivent être ciblées.

Par ailleurs, dans la dynamique de création de coopératives de jeunes dans les métiers agricoles, les exigences de l'esprit coopératif et de la gestion optimale des services capables de faire durer aussi bien les organisations coopératives en tant que locomotive des initiatives, mais également l'utilité ajoutée pour les membres et les populations environnantes des coopératives nécessitent un autre type de fonctionnement que celui des associations ordinaires. Il s'agit notamment de la capacité des organisations de jeunes à intégrer les principes d'entreprenariat dans leur gestion et notamment à anticiper sur les indicateurs de

performances à atteindre compte tenu des services à rendre à leurs membres et à la communauté en vue d'assurer leur durabilité organisationnelle et économique.

2. Les mécanismes indirects de positionnement des jeunes dans l'entreprenariat agricole

❑ La stimulation de l'intérêt des jeunes dans les métiers agricoles

Il importe ici de se pencher sur des actions en lien avec la rentabilité des métiers agricoles, en lien avec une analyse compréhensive des mécanismes et modalités qui conduisent les jeunes à se désengager du secteur agricole, en lien avec le développement des capacités entreprenariales des jeunes dans différents maillons agricoles, etc.

Cet intéressement peut se faire à travers des actions de sensibilisation et ce en créant les conditions nécessaires pour que l'activité agricole devienne une activité rentable pour que les jeunes puissent y trouver leur compte.

En effet, les métiers de l'agriculture sont de moins en moins rentables, accentuant ainsi la pauvreté des populations en milieu rural et le désintéressement des jeunes générations pour ce secteur d'activité.

La rentabilité des métiers de l'agriculture évoquée ici signifie que pour chaque exploitant agricole et acteur intermédiaire, il s'agit de bien produire, bien vendre et bien gérer les ressources générées pour améliorer ses conditions de vie familiale et contribuer au développement de sa communauté.

Il peut s'agir des actions suivantes :

- Inventaire et documentation des cas d'école en matière de création et gestion des centres de services autogérés par les organisations paysannes pour servir d'exemples et de modèles pour les jeunes ;
- Formation des jeunes ruraux et urbains sur l'entreprenariat collectif autour des métiers de l'agriculture (organisations d'ateliers de formation, développement de cours annuels à l'attention des jeunes ruraux, urbains et élèves et étudiants) ;
- Promotion des techniques et méthodes qui réduisent la pénibilité du travail dans l'agriculture familiale et les milieux de vie familiaux ;

❑ L'appui à la mise en relation des jeunes avec les OP pour rompre l'isolement et créer des dynamiques positives (opportunités de foires agricoles)

Cette mise en relation peut donner confiance en l'avenir aux jeunes, elle permet en effet de valoriser les formations agricoles, participe à la structuration de la profession agricole et facilite la formation continue des jeunes exploitants, afin qu'ils s'adaptent aux évolutions du secteur, du marché et que leur insertion professionnelle soit durable. Il peut être question de :

- Développement de mécanismes de solidarité et complémentarité entre les jeunes ruraux et les jeunes urbains à travers la création de forum des jeunes sur l'entreprenariat collectif agricole ou de plateformes des jeunes sur les questions agricoles, l'organisation de *journées portes ouvertes, de foires agricoles et des formations ponctuelles, etc.).*
- Sensibilisation des organisations paysannes sur la participation des jeunes dans les coopératives de producteurs à travers notamment la création d'espaces d'échange et les médias.

❑ **Le renforcement des capacités des jeunes en matière d'entreprenariat agricole, d'éducation financière en vue de stimuler l'auto-emploi et la culture de l'épargne (ouverture de comptes dans les microfinances par exemple)**

Par ailleurs, pour renforcer les capacités des jeunes africains en vue du développement de l'agriculture, il est nécessaire que les écoles, les établissements d'enseignement et les structures d'appui au développement offrent une formation adaptée et développent des compétences qui reflètent les besoins du secteur et répondent aux opportunités d'emplois et d'activités commerciales dans les différents secteurs agricoles.

Il sera possible à ce niveau d'accompagnement des jeunes dans la mise en place de structures de microfinances communautaires telles que les FONSDEV, GEC pour soutenir l'action des groupes de jeunes.

La collaboration avec les établissements scolaires de proximité est une des stratégies pour cultiver la conscience sur l'importance des métiers agricoles dès le bas âge et préparer à temps la relève générationnelle. Cela peut se faire à travers l'appui au développement des jardins ou coopératives scolaires.

❑ **Le renforcement des capacités des ménages ruraux sur l'éducation familiale en matière de budgétisation participative des recettes et autres bien familiaux**

La famille est une unité de base pour toute communauté. Le rôle de la femme rurale dans le bien-être des communautés rurales n'est plus à démontrer. En effet, en Afrique, l'agriculture familiale et notamment vivrière est principalement aux mains des femmes qui constitue l'essentiel de la main d'œuvre y travaillant.

Cependant, s'agissant des moyens de production dont elles disposent, les femmes sont en position d'infériorité par rapport aux hommes ; elles sont moins à même de prendre des décisions économiques indépendantes concernant leurs activités ou celles de la famille. Ces inégalités dans les relations entre femmes et hommes au sein du ménage ont une incidence directe sur la production et la productivité agricoles, ainsi que sur d'autres objectifs de développement souhaitables, tels que l'éducation des enfants, la sécurité alimentaire et la nutrition.

Face à ce constat, la promotion de méthodes et outils de gestion participative des recettes familiales et autres biens familiaux au service de l'autonomisation des femmes devient une nécessité.

La promotion de cette culture de planification et gestion concertée des recettes familiales et autres biens familiaux vise à instaurer une meilleure collaboration dans la gestion des finances et autres ressources des ménages des communautés rurales. Concrètement, il s'agira d'aboutir à un consensus entre les individus d'un même ménage quant à une meilleure affectation des ressources familiale.

Par rapport à l'entreprenariat jeune, l'objectif visé ici est que cette affectation des ressources familiales prenne en compte le financement des activités des jeunes des ménages.

3. **Conclusion :** ***comment changer les mentalités par les résultats ?***

Le positionnement des jeunes dans les maillons agricoles à travers l'ECAGRI est une alternative aux mécanismes inégalitaires et au désengagement des jeunes dans les métiers agricoles. Selon le contexte local (*potentialités agricoles, environnement de la jeunesse, etc.)* et les possibilités de chaque BN (*types de projets, nature des financements, etc.*), les mécanismes les plus adaptés et susceptibles de donner des *résultats concrets* seront mis en œuvre, ces résultats pouvant être des cas d'école, des stimulants de motivation pour les jeunes. Pour chaque mécanisme ciblé, un travail approfondi devra être mener pour définir les stratégies de mise en œuvre les plus adaptées selon le contexte du pays

Certains mécanismes peuvent être mis en œuvre de façon spécifique (un seul mécanisme pris en compte) ou de façon combinée (association cohérente de plusieurs mécanismes).

<u>Annexe</u> : Synthèse de quelques initiatives jeunes en cours dans le réseau

Notons que les jeunes sont en règle générale peu ciblés dans les dynamiques actuelles d'Inades-Formation. Particulièrement, certains BN ont initié des projets spécifiques en faveur des jeunes, il s'agit de la **Côte d'Ivoire, du Tchad et du Rwanda**. La synthèse de ces différentes initiatives met en évidence les ***<u>activités</u>*** dans lesquelles les jeunes sont spécifiquement impliqués et les ***<u>stratégies</u>*** qui sont mises en œuvre pour impliquer les jeunes dans ces activités.

<u>Initiatives jeunes en Côte d'Ivoire</u>

L'initiative en Côte d'Ivoire visait à renforcer l'auto-emploi des jeunes à travers l'aide à la création d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) dans les régions de l'Agnéby-Tiassa. Cette initiative s'inscrivait dans le cadre du projet dénommé « ***Développer l'auto-emploi au profit de 400 jeunes par la création d'activités génératrices de revenus dans les filières agro-pastorales*** » mis en œuvre de 2016 à 2018.

La stratégie utilisée et les résultats obtenus sont décrits ci-dessous :

> *<u>Etape 1 :</u>* Réalisation d'une Etude pour identifier les opportunités d'AGR pour les jeunes dans les filières agro-pastorales

Au titre d'AGR potentielles identifiées et qui pourraient être développées pour les jeunes sont les suivants :

- *Production et commercialisation des produits vivriers et maraichers avec différents niveaux de rentabilité selon la spéculation choisie*

<u>Banane plantain</u>

Dépenses: 406 164

Recettes: 583 100

Marge (1 ha): 176 936 FCFA

Sur 12 à 16 mois

<u>Maïs</u>

Dépenses: 273 250

Recettes: 385 000

Marge (1 ha): 111 750 FCFA

Sur 90 à 120 jours

Manioc

Dépenses: 330 000

Recettes: 750 000

Marge (1 ha): 420 000 FCFA

Sur 8 à 12 mois

Gombo

Dépenses: 333 300

Recettes: 750 000

Marge (1 ha): 416 000 FCFA

Sur 120 à 180 jours

- *Elevage de volaille (poulet, canards, cailles, pintades, etc.)*

Poulet de chaire

Coût/tête : 1400 à 1600 FCFA

Marge/tête: 300 à 500 FCFA

Sur 45 jours

Poulet local

Coût/tête : 1500 à 2500 FCFA

Marge/tête: 1500 à 3000

Sur 6 à 7 mois

- *Elevage d'autres animaux divers (ruminants, porc, lapin, escargot, champignons, etc.)*

Lapin

Coût/tête : 3000 FCFA

Marge/tête: 2000 à 3000

Sur 4 à 5 mois

Porc

Coût : 800 à 900 FCFA/kg

Marge/: 300 à 500 FCFA/kg

Sur 8 à 10 mois

Escargot

Coût/tête : 100 à 150 FCFA

Marge/tête: 100 à 150

Sur 18 mois

- *Production et commercialisation de semences et boutures.*
- *Culture hors sol*
- *Commerce des produits agropastoraux*
- *Commerce en ligne de produits agricoles*
- *Commerce rapproché de produits agricoles (livraison à domicile)*
- *Kiosque de vente de poulets ;*
- *Transformation des produits agropastoraux (manioc en attiéké, banane en aloco, en chips, etc.)*

Production d'attiéké, revenu mensuel de 30 000 à 36 000 FCFA pour la femme rurale

- *Transport des produits agricoles et animaux avec les tricycles*

Marge de 10 000 à 12 000 FCFA pour un plein de réservoir (à 6 000 FCFA)

- *Boutiques d'intrants (semences, engrais, petits matériels, produits d'élevage)*
- *Service de fourniture des intrants aux producteurs (semences, engrais, petits matériels, produits d'élevage)*
- *Services de transformation de produits agricoles pour les ménages (moulins, broyeuses, décortiqueuses, etc.)*
- *Création d'unité de séchage de produits maraichers (gombo, aubergine, piment, etc.)*
- *Création et gestion de restaurant collectif ;*
- *Etc.*

Etape 2 : Enrôlement des postulants, présélection des potentiels jeunes bénéficiaires ;

Etape 3 : Sélection des jeunes sur base du choix des AGR notamment ;

Etape 4 : Appui à l'élaboration de 508 plans d'affaires (projets) dont 47 collectifs en tenant compte des opportunités économiques et des chaînes de valeur à fort potentiel dans des filières agro-pastorales.

Etape 5 : Renforcement des capacités de 445 jeunes dont 40% de femmes sur différents thèmes en lien avec l'entreprenariat, les AGR choisis, la gestion commerciale et la gestion financière

Etape 6 : Appui à la contractualisation avec deux structures de microfinances locales et appui au financement de 382 plans d'affaires dont 18 collectifs ainsi que l'appui à l'ouverture de 382 comptes dans les microfinances dont 18 comptes collectifs

Etape 7 : Appui-accompagnement nécessaire à l'installation de 414 jeunes dont 40% de femmes et à la mise en œuvre de leurs plans d'affaires financés.

Initiatives jeunes au Rwanda

L'initiative au Rwanda porte sur le développement de l'entreprenariat jeunes dans la transformation de fruits qui est une activité lucrative pour les jeunes. Cette activité visait à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des ménages ruraux tout en motivant la nouvelle génération à rester dans le secteur agricole.

Préoccupé par la question de l'emploi des jeunes, Inades-Formation Rwanda est l'un des partenaires du Gouvernement du Rwanda dans le programme national de l'emploi dont le principal objectif est de résoudre le problème de l'emploi des jeunes.

Ainsi, Inades-Formation Rwanda a organisé dans le cadre du ***Projet d'appui à la promotion de l'agriculture familiale, genre et promotion de l'environnement (2015-2017),*** une formation sur la transformation des fruits en jus, confitures et vins en faveur des jeunes filles et garçons issus des familles démunies avec quelques notions sur l'entrepreneuriat.

En effet, cette thématique a été choisie parce qu'il était nécessaire de trouver des alternatives à la conservation et l'écoulement de la production des fruits et légumes qui exigent une consommation immédiate sous peine d'être perdue. L'implication des jeunes dans la transformation a donc été retenue comme une réponse à cette problématique

La formation a porté sur les modules suivants :

- La fabrication du jus d'ananas et du jus mixte en deux catégories (ananas, maracuja et prunes ; ananas et betteraves),
- La fabrication du vin d'ananas et du vin de bananes,
- La fabrication de la confiture d'ananas, de bananes, de mangues et de papayes

Jeunes formés à la transformation de fruits

Au total, 163 jeunes issus de 33 coopératives partenaires, dont 89 filles (54.6%) et 74 garçons (45.4%) ont été formé. Ces jeunes sont issus des familles pauvres, n'ayant pas pu terminer leurs études secondaires.

Pour donner suite à la formation, les jeunes issus de chaque coopérative partenaire ont obtenu un kit leur permettant de démarrer la transformation de fruits locaux comme ils l'ont appris.

A la réception des kits, les jeunes assistent à une séance de démonstration dans l'utilisation des machines

Initiatives jeunes au Tchad

L'initiative jeune au Tchad est mise en œuvre dans le cadre du ***Projet de développement de l'entreprenariat jeune et résilience dans les régions du Chari Baguirmi et Hadjer Lamis (2017-2019).*** Ce projet vise à contribuer à réduire la vulnérabilité des jeunes des communautés autour du lac Tchad pour s'associer ou soutenir les activités de la secte Boko Haram en développant des opportunités d'entreprenariat des jeunes dans le maraichage et la pêche.

500 jeunes de 15 à 24 ans sont ciblés avec 20% de jeunes filles. 420 jeunes sont intéressés par le maraichage et 80 jeunes pour la pêche.

La stratégie utilisée est basée sur l'approche participative et est articler comme suit :

- Sélection et organisation des jeunes intéressés en groupement autour du maraichage et la pêche ;
- Renforcement des capacités organisationnelle et structurelle des groupements mis en place ;

- Evaluation participative des besoins en semences, intrants, matériel de production et équipements de pêche ;
- Appui en matériel pour permettre aux groupes de se lancer dans l'entreprenariat.

En fin 2018, au total 333 jeunes dont 93 jeunes filles ont été enrôlés pour les activités de production maraichère et la pêche. 24 groupes de jeunes constitués (20 dans le maraichage et 4 dans la pêche). 4 champs-école sont installés à N'djamena Fara, Mani, Lougoun-Gana et Loumia. Un forage d'eau est installé sur un des sites de maraichage pour l'irrigation. Un appui en semences pour les maraichers (tomate, poivron, laitue, oseille, oignon, gombo, chou, piment, carotte, aubergine) et en matériel de pêche artisanale (pirogue, filet, couteaux, hache, bassine, sceau, grillage, tole, porte-tout, plateau, nasse, natte).